



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

# **Xavier Bertrand**

Ministre de la Santé et des Solidarités

---

## ***Discours***

*Sous réserve du prononcé*

**« Les nouvelles actions de lutte et de prévention contre le sida  
et les infections sexuellement transmissibles (IST) »**

**Lundi 27 novembre 2006**

**CONTACT SERVICE PRESSE : 01 40 56 40 14 / cab-sante-presse@sante.gouv.fr**  
**www.sante.gouv.fr**

Mesdames, Messieurs,

**Notre objectif, c'est de pouvoir trouver le préservatif partout, c'est d'avoir le préservatif pour tous. Ce n'est pas parce que l'épidémie de sida progresse moins vite qu'elle ne progresse pas. Pour se protéger du virus, il y a une chose à faire : se protéger pendant les rapports sexuels, avec un préservatif. Pour cela, encore faut-il que le préservatif soit accessible : c'est ce qu'a souhaité le Président de la République en lançant son appel pour un préservatif à 20 centimes d'euros distribué le plus largement possible. Grâce à la mobilisation de fabricants, des pharmaciens, des buralistes, des distributeurs de presse, des associations, grâce à cet engagement de tous que je veux saluer, c'est ce défi que nous pouvons relever. Ce sont plus de 10 millions de préservatifs à 20 centimes qui seront accessibles dès le 1<sup>er</sup> décembre dans 20 000 points de vente. Et ce n'est qu'un début, car c'est une démarche durable que nous lançons aujourd'hui.**

### **I/ Le seul amour sans risque, c'est l'amour avec un préservatif.**

- Or en France, la consommation de préservatifs est deux fois inférieure à celle des pays voisins ; elle n'est que de 90 millions de préservatifs contre 120 millions par exemple en Italie, où la population est inférieure en nombre. Comment accepter cela, alors même que le nombre d'infections sexuellement transmises ne diminue pas ?
- C'est pourquoi le Président de la République a souhaité que nous agissions non seulement pour faire baisser les prix, mais aussi pour pallier les difficultés d'accès au préservatif.
- En 1992, le gouvernement avait lancé une opération préservatif à 1 franc. C'est de cette idée que nous sommes repartis, en voulant rendre le préservatif accessible à 20 centimes d'euros.
- Mais ce n'est pas une démarche ponctuelle que nous souhaitons lancer, mais bien une démarche durable. Pour cela, il nous fallait convaincre les fabricants de proposer des préservatifs à 20 centimes d'euros, de mobiliser des réseaux de distribution, afin que cette initiative puisse vivre d'elle-même.
- Grâce à cette action, notre pays sera à l'avant garde des pays européens : en effet, en Angleterre par exemple, le préservatif coûte 1,10 €, en Italie entre 80 centimes et 1 € et en Suède 0,58 € l'unité.
- Je tiens à saluer tout particulièrement aujourd'hui les fabricants de préservatifs qui ont répondu présents à l'appel. Je dis aux autres fabricants : chacun vend les préservatifs qu'il veut, mais ils peuvent en plus proposer celui à 20 centimes. Merci à ceux qui l'ont fait, Hervé Antoine et Patrick Pisa, dirigeants d'Antoine & Associés et de Polidis.
- **Trouver le préservatif dans un maximum d'endroits, des endroits où l'on se rend tous les jours, c'est l'assurance de voir son usage devenir un réflexe.**

- C'est pourquoi nous avons cherché des partenariats avec des réseaux de distribution de proximité ; c'est pourquoi, avec des personnalités comme Cauet, que je remercie pour son engagement, nous avons cherché à relayer tout particulièrement ce produit auprès des jeunes.
- Nous avons voulu faire bouger les choses, pour faire évoluer les mentalités et associer de nouveaux partenaires à notre démarche. Je veux remercier tout particulièrement pour leur engagement les réseaux qui se sont mobilisés, ceux qui ont voulu dire : « face au sida, je ne suis pas indifférent, ma contribution à la lutte contre la maladie, c'est de proposer à tous mes clients des préservatifs à 20 centimes. ».
- Demain, chez votre marchand de journaux, vous pourrez acheter des préservatifs à 20 centimes. C'est le fruit de l'engagement du groupe Hachette, des syndicats de diffuseurs de presse et de dépositaire de presse (UNDP et SNDP), et des NMPP. Merci à vous : grâce à votre mobilisation, jeudi au plus tard, près de 20 000 points de vente de presse auront reçu des présentoirs avec 30 pochettes de 5 préservatifs, vendues au prix de 1€, soit 20 centimes l'unité.
- Je veux aussi saluer les quelques 6000 buralistes, qui vont proposer ces mêmes pochettes. Je remercie Romain Cazas, buraliste à Chenôve, qui a été l'origine de l'expérimentation menée en Côte d'Or. Avec cette opération, qui a permis la vente de 120 000 préservatifs depuis juin, vous avez démontré que c'était la réponse à une vraie demande, un vrai besoin.
- Bientôt également, les 23 000 pharmaciens d'officine disposeront de préservatifs vendus à l'unité à 20 centimes. Ils peuvent d'ores et déjà commander des présentoirs de 144 préservatifs auprès de leurs grossistes répartiteurs qui se sont approvisionnés. Je veux saluer l'engagement de l'Ordre des Pharmaciens, des officinaux comme des grossistes répartiteurs, et des pharmacies du réseau Croix verte ruban rouge.
- Enfin, je veux remercier l'association AIDES et son président, Christian Saout, pour leur engagement décisif dans la mise en place de toute cette opération. La prévention, la protection sont nécessaires pour éviter toute prise de risque, et ce sont les associations de terrain qui relayent ce message au quotidien.
- Ce n'est qu'un début, car j'espère que d'autres réseaux vont bientôt rejoindre cette initiative. **Je lance notamment un appel à la grande distribution**, qui doit jouer aussi le jeu du préservatif à 20 centimes. Monoprix se lance, c'est un premier pas.

## **II/ Et pour que tout le monde en soit convaincu, nous allons poursuivre la diffusion de nos messages de prévention et nos actions de terrain.**

- « **Restez fidèle au préservatif** » : c'est avec ce message, le seul message qui fera reculer l'épidémie, que l'INPES lancera sa grande campagne nationale le 1er décembre.
- Nous continuerons également à mener des campagnes en direction des populations au sein desquelles la progression de l'épidémie et la circulation du virus est la plus importante.

- Nous poursuivrons tout d'abord nos actions de prévention pour les populations migrantes. Grâce aux relais associatifs, les actions spécifiques de l'INPES ont eu un vrai impact : la progression de l'épidémie semble s'être ralentie dans ces populations. C'est un résultat encourageant qu'il faut confirmer l'année prochaine.
  - Nous veillons aussi tout particulièrement à faire passer le message de prévention dans les départements français d'Amérique. J'ai ainsi voulu la création d'un CRIPS en Guyane, dont l'action s'étendra à toutes les Antilles. Il ouvrira au début de l'année 2007.
  - La progression de l'épidémie chez les hommes homosexuels demeure inquiétante. Ils représentent 27 % des nouveaux diagnostics contre 23 % en 2004 et 21 % en 2003. Avec différents acteurs comme le syndicat national des entreprises gays et les associations, que je rencontrerai le 12 décembre, nous renforcerons nos actions de prévention spécifiques : faire adopter la charte des établissements gays par tous, encourager les sites de rencontre à afficher des messages de prévention, réunir les producteurs de films pornographiques, hétérosexuels comme homosexuels, afin de promouvoir l'usage du préservatif et l'inscription de messages de prévention dans leurs films.
  - Nous continuerons bien sûr à distribuer des préservatifs gratuitement. En 2006, ce sont 5,5 millions de préservatifs masculins gratuits, et près d'1 million de préservatifs féminins, qui ont été distribués par l'INPES. Autant le seront en 2007. Par ailleurs, des préservatifs féminins de deuxième génération seront distribués dès le début de l'année 2007. Nous serons un pays pilote en la matière car ce dispositif a besoin d'être davantage popularisé d'avantage connu. Car on sait que trop souvent c'est le seul moyen d'éviter une négociation avec le partenaire pour qu'il porte le préservatif, car trop souvent cette négociation est perdue par la femme.
- **C'est vers les jeunes que nous devons tout particulièrement tourner nos efforts, afin que le réflexe préservatif s'acquière dès le début de la vie sexuelle.**
- Je vais d'ailleurs demander à l'INPES de privilégier cet axe dans ses prochaines grandes campagnes de communication.
  - ET nous devons agir sur le terrain. Aujourd'hui, plus de la moitié de lycées disposent de préservatifs. Et ces chiffres ne constituent pas à mes yeux une base de départ, car les distributeurs présents ne proposent pas forcément le préservatif à 20 centimes d'euros. Le Président de la République et le gouvernement se sont engagés pour que ce préservatif soit présent dans tous les lieux de formation. Avec Gilles de Robien, nous avons mobilisé les recteurs le 8 novembre dernier afin que, dès le début de l'année 2007, l'ensemble des lycées disposent de préservatifs à 20 centimes. D'ores et déjà, l'Académie de Montpellier a répondu à l'appel, et le Ministère de l'Education nationale diffusera une circulaire avant le 1er décembre pour que tous fasse de même. Tous mes collègues responsables de lieux de formation qui accueillent la jeunesse feront de même. J'aurais aimé que les choses aillent plus vite. **C'est en effet une exigence de santé publique, c'est la volonté de voir demain des jeunes pleinement responsabilisés, qui, par un geste simple, sauront arrêter la progression de l'épidémie.**

- J'ai également souhaité que les hôpitaux soient équipés de tels distributeurs. A cet effet, j'ai envoyé une circulaire en octobre dernier aux directeurs d'établissement afin qu'ils les installent au plus vite. La prévention doit entrer à l'hôpital. L'hôpital est un lieu de santé, ouvert à tous ; en tant que tel, il ne peut pas et ne doit pas ignorer le préservatif. Et je vais bien évidemment prendre toutes les dispositions nécessaires pour que le préservatif à 20 centimes soit présent dans l'ensemble des centres de santé.
- Et nous réfléchissons à d'autres lieux publics où nous pourrions faire de même. En la matière, l'Etat doit être exemplaire, tout comme les collectivités locales. Je veux rencontrer à nouveau l'ARF, l'AMF et l'ADF, afin que nous trouvions ensemble des solutions pour que des distributeurs soient présents dans les centres sociaux, les MJC, et tous les endroits fréquentés par la jeunesse. Je pense d'ailleurs ouvrir rapidement des discussions avec de nouveaux partenaires comme les discothèques et les cinémas.

&&&

En un an, il a fallu trouver des fabricants, trouver des partenaires, mobiliser l'Education nationale,... Ces efforts portent leurs fruits : nous sommes engagés désormais dans une démarche durable, une démarche citoyenne. La santé publique est l'affaire de tous. Vous apportez aujourd'hui un exemple de mobilisation de l'ensemble de la société autour d'une démarche de prévention majeure : faire reculer l'ensemble des infections sexuellement transmissibles.

&&&

➤ **La prévention, c'est aussi le dépistage.**

- En 2005, année de la grande cause nationale, le dépistage a progressé de 8 % (5,3 millions de tests). Mais certaines personnes n'y ont toujours pas accès comme le souligne le rapport du Conseil national du Sida. C'est pourquoi je vais élargir la proposition de test de dépistage pour que chaque fois qu'un patient a un contact avec le système de santé, le test lui soit proposé, en particulier dans les régions très exposées comme l'Ile de France, PACA, Rhône-Alpes, les Départements français d'Amérique. Je vais demander aux COREVIH de me proposer dans chaque région des solutions pour améliorer l'accès au dépistage.
  - Comme je m'y étais engagé, les CDAG ont élargi leurs d'heures d'ouverture, notamment à Paris.
  - Enfin, je souhaite que les opérations hors les murs puissent se multiplier, en lien avec les associations, afin que les médecins aillent à la rencontre de populations qui fréquentent peu l'hôpital.
- **Il y a une seule attitude responsable, que l'on soit séropositif ou non, la protection de sa santé et de celle des autres. Vous le savez tous, cette attitude responsable participe pleinement à la lutte contre les discriminations.**

- La campagne de lutte contre les discriminations envers les personnes séropositives sera rediffusée à la fin de l'année, afin que le slogan « Bravo, vous faites désormais partie des gens qui n'ont plus peur d'approcher une personne séropositive » devienne une réalité pour chacun de nos concitoyens.
- La lutte contre les discriminations, c'est aussi permettre aux personnes présentant un risque aggravé de santé, dont font partie les personnes séropositives, d'accéder au crédit et à l'assurance. La nouvelle convention AERAS, qu'avec Thierry Breton nous avons signée le 6 juillet dernier, sera consacrée par un projet de loi présenté à l'Assemblée nationale le 11 décembre prochain.
- Enfin, je souhaite avancer très rapidement sur la question des restrictions d'entrée dans certains pays des personnes séropositives. Franchement, je trouve cette discrimination, injustifiée en termes de santé publique, inacceptable. C'est pourquoi je vais évoquer ce sujet dès jeudi prochain au Conseil européen des Ministres de la Santé, et c'est pourquoi aussi j'ai demandé à ce que la France marque son refus de cette situation, en demandant à l'OMS et à l'ONU que toute réunion concernant le sida se tienne à Genève, dans un pays qui ne pratique pas cette restriction.

&&&

Ce 1<sup>er</sup> décembre sera vraiment celui d'avancées concrètes, comme le préservatif à 20 centimes d'euros, visibles pour tous nos concitoyens, partout. C'est le meilleur message que l'on puisse faire passer pour vaincre le sida. Telle est notre détermination commune.